

	<p align="center">DÉCLARATION DE PERFORMANCE N° PROSEC M10-2024 selon l'annexe du Règlement délégué (UE) N°574/2014 modifiant l'annexe III du Règlement UE n°305/2011 (Règlement Produits de Construction)</p>	 V.2
---	---	--

1 - Code d'identification unique du produit type :

- **PROSEC MORTIER M10**

2 - Usage(s) prévus :

- Mortier de montage performanciel d'usage courant destiné à être utilisé dans les murs, poteaux et cloisons en maçonnerie.

3 - Fabricant :

- PROSEC – Boulevard du Grand CASTAING – 31600 MURET – France.

4 - Mandataire :

- Non applicable.

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

- Système d'évaluation 2+.

6(a) - Norme harmonisée :

- EN 998-2 : 2016.

(b) - Organisme(s) notifié(s) :

- CSTB N°0679.
- Certificat(s) de conformité du contrôle de la production en usine N° : 0679-CPR-0605.

7- Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performances
Résistance en compression	Catégorie M10
Résistance initiale au cisaillement	0,15 N/mm ² (valeur tabulée)
Teneur en chlorures	0,1%
Réaction au feu	Classe A1
Absorption d'eau	0,5 kg/(m ² .min ^{0,5})
Perméabilité à la vapeur d'eau	μ 15/35
Conductivité thermique (λ_{10} , sec)	1,21 W/mK (valeur moyenne tabulée , P = 90 %)
Durabilité (résistance au gel/dégel)	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier
Substances dangereuses	Voir FDS

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Muret, le 15/10/2024

Signé pour le fabricant et en son nom par

:

Cédric DURAND
Directeur

